

Association PRO MENTE SANA

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

COMPTES 2020

Tannhauser S.A.

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT A L'

Association PRO MENTE SANA

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes & profits, annexe et tableau de financement) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes aux lois, règlements et directives suivantes, LGAF, LSGAF, LIAF, directives étatiques, aux Swiss Gaap RPC ainsi qu'à la loi suisse.

Les comptes annuels présentent une perte de l'exercice de **CHF 7'139.53**.

Genève, le 16 avril 2021

TANNHAUSER SA



B. Spoerri
Expert-Réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de pertes & profits et annexe)
Tableau de variation du capital,
Tableau de financement

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020
(avec chiffres comparatifs 2019)

ACTIF		2020	2019
	Annexe	CHF	CHF
Actifs circulants			
Liquidités		149'944.23	376'608.90
Comptes de régularisation actif			
Charges payées d'avance	2	2'069.20	11'737.40
Produits à recevoir	2	125'020.50	1'640.05
Total des actifs circulants		277'033.93	389'986.35
Actifs immobilisés			
Immobilisations corporelles	3	7'077.92	2'509.25
Immobilisations corporelles sur fond affectés	3	6'657.34	-
Immobilisations financières - dépôt garantie		8'821.40	8'820.50
Total des actifs immobilisés		22'556.66	11'329.75
TOTAL DE L'ACTIF		299'590.59	401'316.10
PASSIF			
		2020	2019
		CHF	CHF
Capitaux étrangers			
Débiteur Etat de Genève (traitement résult.)	4	-	-
Charges à payer	5	57'542.03	50'149.17
Total des capitaux étrangers		57'542.03	50'149.17
Capital des fonds affectés			
Fonds "FORMATION Pairs aidants"	6.1	-	41.15
Fonds "Collège de rétablissement"	6.2	168'650.44	320'614.80
Fonds projet "Covid"	6.3	50'026.67	-
Total du capital des fonds		218'677.11	320'655.95
Capital de l'organisation			
Capital libre (résultats cumulés)		30'510.98	40'141.43
Bénéfice / - Perte de l'exercice		-7'139.53	-9'630.45
Total capital de l'organisation		23'371.45	30'510.98
TOTAL DU PASSIF		299'590.59	401'316.10

COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE
DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020
(avec budget 2020 et chiffres comparatifs 2019)

		2020	Budget 2020	2019
	Annexe	CHF	CHF	CHF
PRODUITS				
<i>Produits des aides financières:</i>				
Subvention des collectivités publiques	8.1	479'589.00	479'819.00	479'839.00
Dons et cotisations	9	11'599.50	12'000.00	15'015.00
		491'188.50	491'819.00	494'854.00
<i>Autres produits:</i>				
Total des produits	10	2'926.50	5'000.00	1'854.70
		494'115.00	496'819.00	496'708.70
CHARGES				
<i>Charges liées aux prestations fournies :</i>				
Frais de personnel	12	356'683.16	402'712.45	377'993.00
Prestations pour soutenir et promouvoir l'intégration des personnes handicapées (LUFEB)	13	355'038.97	56'630.00	265'638.13
Autres charges d'exploitation	14	40'484.00	42'450.00	40'628.15
		752'206.13	501'792.45	684'259.28
<i>Charges d'administration:</i>				
Frais de bureau et administratifs	15	35'634.49	28'000.00	41'284.14
Résultat d'exploitation		-293'725.62	-32'973.45	-228'834.72
<i>Résultats financiers</i>				
Intérêts créanciers		0.90	-	0.32
Frais bancaires et postaux		-393.65		-442.75
		-392.75	-	-442.43
<i>Produits (-Charges) exceptionnels ou hors période</i>				
Projet "FORMATION Pairs aidants"	6.1	-		
Projet "Collège de Rétablissement"	6.2	125'000.00		125'000.00
Projet "Covid"	6.3	60'000.00	-	
Produits sur exercice antérieur	11	-		180.00
Charges sur exercice antérieur	11	-		-1'200.00
Résultat avant affectation des dons		-109'118.37	-32'973.45	-105'297.15
<i>Résultat des Fonds affectés</i>				
Dons affectés	6			
Utilisation du fonds "FORMATION Pairs aidants"	6.1	41.15		-
Affectation au Fonds "Collège de Rétablissement"	6.2	-125'000.00		-125'000.00
Utilisation fonds "Collège de Rétablissement"	6.2	276'964.36	-	220'666.70
Affectation au Fonds "Covid"	6.3	-60'000.00		
Utilisation fonds "Covid"	6.3	9'973.33		
Bénéfice / - Perte avant thésaurisation		-7'139.53	-32'973.45	-9'630.45
Part des subventions non dépensées à restituer	4	-	-	-
Bénéfice / - Perte de l'exercice		-7'139.53	-32'973.45	-9'630.45

**Annexe relative
aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2020**

Plan de l'annexe aux états financiers :

1. Principes d'évaluation et de présentation des comptes
2. Actifs transitoires
3. Immobilisations corporelles
4. Créancier Etat de Genève
 - 4.1 part des subventions non dépensées à restituer
 - 4.2 créance Etat de Genève
5. Charges à payer
6. Fonds affectés
 - 6.1 projet FORMATION Pairs aidants
 - 6.2. projet Collège de Rétablissement
7. Capital de l'organisation
8. Subvention
 - 8.1 Subvention des collectivités publiques
9. Dons et cotisations
10. Autres produits
11. Produits sur exercice antérieur
12. Frais de personnel
13. LUFEB
14. Autres charges d'exploitation
15. Frais d'administration
16. Tableau de financement
17. Tableau de variation de capitaux propres
18. Annexe selon l'article 959c CO

Un rapport de performance est joint à ce document.

1. Principes d'évaluation et de présentation des comptes :

L'association romande Pro Mente Sana est une association à but idéal, au sens des art. 60 et suivants du Code civil, dont le siège est dans le canton de Genève.

L'association est reconnue d'utilité publique et bénéficie d'une exonération fiscale (décision du Conseiller d'Etat en charge du Département des finances du canton de Genève du 15 février 2008 renouvelée le 9 novembre 2016 pour une durée indéterminée).

Les comptes annuels ont été établis conformément aux normes SWISS GAAP RPC, en particulier la RPC 21, conformément aux dispositions légales.

Les principaux postes du bilan sont évalués ainsi :

Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition moins les amortissements calculés selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

- installation bureau :	20%
- mobilier :	20%
- informatique :	33%

L'obligation de capitalisation existe à partir d'un investissement de CHF 3'000.- par contre, la pratique consiste à activer les biens d'une certaine importance dont la durée de vie est supérieure à une année.

Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe des charges et des produits sur l'exercice en cours.

Les principaux postes du compte d'exploitation sont évalués comme suit :

Subventions

Les subventions des collectivités publiques sont comptabilisées sur la base des décisions écrites adressées à l'association.

Dons et cotisations

Les dons et cotisations sont comptabilisés lors de leur encaissement.

Produits exceptionnels

Les dons et subventions affectés sont présentés sous les produits exceptionnels conformément à la directive cantonale de bouclage pour les entités subventionnées.

2. Actifs transitoires :

Détail des charges payées d'avance :	2020
AXA Winterthur - choses - prime 2021	413.85
Baloise - RC - prime 2021	315.00
Le Courrier- abonnement 2021	429.00
Crésus, abonnement mises à jour 2021	118.45
Soin infirmiers, abonnement 2021	99.00
Schulthess, abonnement	150.00
A recevoir de ES et à reverser à OCAS, allocations maternité versées en trop	543.90
ETAT AU 31 DECEMBRE	2'069.20

Détail des produits à recevoir :

Subvention Fondation privée pour Collège de Rétablissement	125'000.00
Facture impayée	20.50
ETAT AU 31 DECEMBRE	125'020.50

3. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit au 31 décembre 2020:

	01.01.20	Achats	Amort.	31.12.2020
	Frs	Frs	Frs	Frs
Immobilisations propres				
Informatique	3.95	7'743.70	-2'585.18	5'162.47
Installation bureau	1.00	-	-	1.00
Mobilier, machine de bureau	2'504.30		-589.85	1'914.45
TOTAL	2'509.25	7'743.70	-3'175.03	7'077.92
Immobilisation sur fonds affectés				
Mobilier, machine de bureau	-	8'321.67	-1'664.33	6'657.34
TOTAL	-		-1'664.33	6'657.34

4. Créancier Etat de Genève :

4.1 Part des subventions non dépensées à restituer

L'association est au bénéfice d'une décision d'octroi d'une aide financière du canton de Genève pour une période de 4 ans, soit de 2018 à 2021.

En principe, une part du résultat positif accumulé à la fin du contrat serait, cas échéant, à restituer à l'état de Genève. Cette part représente 38% du bénéfice.

4.2 Créance Etat de Genève

	Résultat	Part Etat Genève	Cumul
	Frs	(38%) Frs	Frs
Résultat 2018	-12'462.75	-4'735.85	-12'462.75
Résultat 2019	-9'630.35	-3'659.53	-22'093.10
Résultat 2020	-7'139.58	-2'713.04	-29'232.68
Résultat 2021			

A fin 2020 le compte Créance Etat de Genève apparait à CHF 0.- du fait que le cumul provisoire des excédents est négatif. L'état de Genève ne participe pas aux pertes .

5. Charges à payer :

2020

Les charges à payer pour l'exercice 2020 se détaillent ainsi :

Frais Nathalie Helfer, pour le projet COVID	360.00
Cotisation membre 2021	50.00
Etrennes, livreur de journaux et femme de ménage	300.00
Revue Esprit(s) no2, mise sous pli et adressage	3'590.00
Revue Esprit(s) no2, graphisme, mise en page, recherche et achat de visuel	5'200.00
Revue Esprit(s) no2, affranchissement	4'369.05
Revue Esprit(s) no2, divers	7'946.58
Stämpfli, commande traité de droit	269.00
Bourquin Electricité, déménagement des postes internes	161.55
Swisscom, business number facture de décembre	137.30
Swisscom, abonnement décembre	257.80
Tibel, prestation décembre	109.05
CAPAS, cotisation	550.00
Provision honoraires Tannhauser 2020	6'000.00
Provision graphisme neuroleptique et crise psychique	5'000.00
Provision impression brochure neuroleptique et crise psychique	8'700.00
OCAS, décompte final	1'793.35
AXA, décompte de primes définitif	3'699.00
A recevoir de ES et à reverser à OCAS, allocations maternités versées en trop	578.35
Provision relecture brochure neuroleptiques	1'500.00
Provision charges sociales et heures supp et vacances 2020	5'000.00
Retenues LPP trop importantes à reverser	1'971.00
TOTAL	57'542.03

6. Fonds affectés :

6.1 Fonds "FORMATION Pairs aidants" :

La deuxième volée de formation de pairs aidants en santé mentale a été réalisée et a pris fin en 2017. Il a été financé par le département fédéral de l'intérieur, plus particulièrement par le bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées.

	2020	2019
	Frs	Frs
Fonds pour projet FORMATION Pairs aidants au 01.01	41.15	41.15
Versement des fonds		
Utilisation des fonds	-41.15	-
ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE	-	41.15

6.2 Fonds "Collège de rétablissement" :

Un fonds relatif à une expérience pilote pour des dispositifs d'empowerment communautaires a été financé par des dons affectés de la LORO et d'une fondation privée genevoise.

	2020	2019
	Frs	Frs
Fonds "Collège de rétablissement" au 01.01.	320'614.80	416'281.50
Versement de LORO	-	-
Versement de Fondation privée genevoise	125'000.00	125'000.00
Utilisation des fonds	-276'964.36	-220'666.70
État au 31 .12	168'650.44	320'614.80

6.3 Fonds "projet COVID"

Un fond pour création brochure angoisse et capsules audio-vidéo

	2020	2019
	Frs	Frs
Fonds "Projet Covid" au 1.1.	-	-
Versement de LORO	25'000.00	-
Versement de Fondation privée genevoise	35'000.00	-
Utilisation des fonds	-9'973.33	-
Etat au 31.12	50'026.67	-

7. Capital de l'organisation :

Le poste capital de l'organisation se décompose ainsi :

	2020	2019
		Frs.
Capital libre au 01.01	30'510.98	40'141.43
Résultat de l'exercice	-7'139.53	-9'630.45
TOTAL FONDS PROPRES AU 31 DÉCEMBRE	23'371.45	30'510.98

8. Subvention:

8.1 Subvention des collectivités publiques:

L'association romande Pro Mente Sana est subventionnée par l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales), par le DES (Département de la Solidarité et de l'Emploi) du canton de Genève, ainsi que par diverses villes et communes genevoises et romandes. Depuis l'exercice 2011, elle reçoit également une subvention institutionnelle du Canton de Vaud, renouvelable chaque année.

Un sous-contrat de prestation, lié à la subvention de l'OFAS, est signé périodiquement depuis 2001, pour 4 ans, entre la fondation suisse Pro Mente Sana et l'association romande Pro Mente Sana. Les relations entre la fondation et l'association romande font l'objet d'une convention signée.

Un arrêté du conseil d'état genevois octroie une aide financière annuelle à l'association de CHF 197'749.- en lieu et place du contrat de prestation qui liait l'association à l'état de Genève jusqu'à fin 2017. Cette aide financière est octroyée pour les années 2018 à 2021.

Pour 2020, les subventions reçues sont les suivantes :

	2020	2019
		Frs
OFAS	251'340.00	251'340.00
Canton de Genève	197'749.00	197'749.00
Canton de Vaud	30'000.00	30'000.00
Autres villes et communes	500.00	750.00
TOTAL	479'589.00	479'839.00

9. Dons et cotisations :

Les dons et cotisations reçus sont les suivants :

	2020	2019 Frs
Dons divers	5'810.00	4'474.00
Cotisations	5'789.50	10'541.00
TOTAL	11'599.50	15'015.00

L'association compte 358 à décembre 2020 (350 membres en décembre 2019)

10. Autres produits :

Les "produits et remboursements divers" sont composés essentiellement d'honoraires perçus et du remboursement des frais d'envoi de colis des brochures thématiques.

Les divers autres produits sont les suivants :

	2020	2019 Frs
Produits et remboursements divers	932.90	679.10
Honoraires perçus	1'993.60	1'175.60
TOTAL	2'926.50	1'854.70

11. Produits et charges sur exercice antérieur:

Les produits sur exercice antérieur sont les suivants :

	2020	2019 Frs
Remboursement jamais réclamé	-	180.00
TOTAL		

Les charges sur exercice antérieur sont les suivantes :

	2020	2019 Frs
	-	
AXA Winterthur, prime définitive 2020		1'200.00
TOTAL	-	1'200.00

12. Frais de personnel :

Les salaires du personnel sont basés sur les statistiques de l'Observateur genevois du marché du travail ainsi que sur la grille salariale du canton de Genève. Il n'y a pas d'augmentation automatique des salaires.

Aucun remboursement de frais forfaitaires n'est alloué. S'il y a lieu, les frais effectifs sont remboursés aux employés selon le règlement relatif au remboursement des frais du 7 mai 2007 (modèle FER-Genève).

L'association prend à sa charge le 60% de la cotisation au 2ème pilier.

Le détail des frais du personnel est le suivant :

	2020	2019
		Frs
Salaires bruts secrétariat romand	473'862.93	431'717.35
Salaires provisionnés (hres sup. & vacances) y compris charges sociales	5'000.00	-5'815.15
./. indemnités pertes de gain	-10'194.35	
Versement perte de gain aux employé.e.s	10'194.40	
AVS/AI/APG/AC/AM/ALFA	43'146.29	38'230.65
Fonds de prévoyance 2ème pilier	48'544.10	47'878.30
Assurances sociales (LAA et AMPG)	14'161.00	12'588.00
Remboursement Allocations maternités	-3'143.10	-870.00
Sous-total salaires et charges sociales	581'571.27	523'729.15
Formation	729.35	2'845.75
Frais divers de personnel	3'872.99	4'636.10
Frais de déplacement	2'073.85	5'095.80
Frais de congrès et représentation	-	1'110.80
Sous-total autres frais de personnel	6'676.19	13'688.45
./. Refacturation au projet "collège de rétablissement"	-227'964.30	-159'424.60
./. Refacturation au projet "Covid"	-3'600.00	
TOTAL	356'683.16	377'993.00

Les postes de travail de PMS correspondent à 2,8 équivalent plein-temps au 31.12.2020

Les postes de travail du Collège de Rétablissement correspondent à 2,1 équivalent plein-temps au 31.12.2020

13. Prestations pour soutenir et promouvoir l'intégration des personnes handicapées (LUFEB):

Les charges relatives à la publicité, à la production de brochures ou de flyers et des Lettres trimestrielles, à la gestion du site internet, aux frais associatifs et aux soutiens à des projets sont regroupées sous l'abréviation alémanique LUFEB (Leistungs und Förderung des Eingliederung der Behinderten Menschen), qui se traduit en français par l'abréviation PROSPREH (prestations pour soutenir et promouvoir l'intégration des personnes handicapées).

Le détail des charges LUFEB est le suivant :

	2020	2019
	Frs	Frs
Publicité, annonce dans les journaux	-	-
Site internet	719.45	5'383.53
Traduction communiqués de presse et lois	-	5'500.00
Production de flyers	-	-
Brochures, dépliants	12'958.25	6'783.50
Lettres trimestrielles	54'357.91	22'154.40
Frais associatifs	1'730.00	750.00
Soutien à des projets	285'273.36	225'066.70
TOTAL	355'038.97	265'638.13

14. Autres charges d'exploitation :

Le détail des autres charges d'exploitation est le suivant :

	2020	2019
	Frs	Frs
Loyer et chauffage	34'996.20	35'368.65
Entretien, réparation et nettoyage	4'188.60	4'106.40
Assurance choses et RC	727.95	730.80
Services industriels	571.25	422.30
Entretien, réparation, remplacement du mobilier		
TOTAL	40'484.00	40'628.15

15. Frais d'administration :

Le détail des frais d'administration est le suivant :

	2020	2019
	Frs	Frs
Fourniture de bureau	1'190.80	3'263.25
Téléphone et internet	5'259.35	7'844.35
Affranchissement	1'825.15	1'934.70
Photocopies	1'126.63	748.34
Journaux et documentation	3'520.75	2'555.10
Informatique	7'013.60	4'174.65
Frais administratifs divers	2'884.15	3'822.35
Honoraires (y. c. fiduciaire) *	7'834.70	11'383.40
Honoraires juridiques	140.00	140.00
Evénements PMS	-	325.00
Amortissements	4'839.36	5'093.00
TOTAL	35'634.49	41'284.14

* Le poste honoraires comprend les interventions d'une personne mandatée en qualité d'indépendant.
(Revidor, Tannhauser)

16. Tableau de financement :

	2020 Frs	2019 Frs
Résultat de l'exercice (- perte)	-7'139.53	-9'630.45
(Augment) / dimin des charges payées d'avance	9'668.20	-1'724.30
(Augment) / dimin des produits à recevoir	-123'380.45	-1'640.05
Augment / (dimin) du passif de régularisation	7'392.86	-5'681.68
Augment / (dimin) de la créance Etat de Genève	-	-
Amortissements	4'839.36	5'093.00
+ 1 Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-108'619.56	-13'583.48
Désinvestissement / (investissement) en immobilisations corporelles	-16'065.37	-2'949.35
Désinvestissement / (investissement) en immobilisations financières	-0.90	-0.90
+ 2 Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-16'066.27	-2'950.25
Augment / (dimin) du fonds pour pairs aidants	-41.15	
Augment / (dimin) du fonds pour projet "COVID"	50'026.67	-
Augment / (dimin) du fonds pour "Collège de rétablissement"	-151'964.36	-95'666.70
+ 1 Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-101'978.84	-95'666.70
= VARIATION NETTE DES DISPONIBILITÉS	-226'664.67	-112'200.43
Soit :		
Liquidités au 31.12.	149'944.23	376'608.90
Liquidités au 1.1.	-376'608.90	-488'809.33
= VARIATION DES DISPONIBILITÉS	-226'664.67	-112'200.43
Amélioration / (détérioration)		

17. Tableau de variation des capitaux propres :

2020	Solde au	Dotation	Transfert de	Utilisation	Solde au
	01.01.2020	2020	fonds internes	2020	31.12.2020
	Frs	Frs	2'020.00	Frs	Frs
Capital de l'organisation					
Capital libre (résultats cumulés)	30'510.98	0.00	-	0.00	30'510.98
Résultat exercice (- perte)		-7'139.53	-	0.00	-7'139.53
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	30'510.98	-7'139.53	-	0.00	23'371.45

Moyens provenant du capital des fonds					
Fonds FORMATION Pairs aidants	41.15	0.00	-41.15	-	0.00
Fonds Collège de rétablissement	320'614.80	125'000.00	-	-276'964.36	168'650.44
Fond Covid		60'000.00		-9'973.33	50'026.67
Capital des fonds affectés	320'655.95	185'000.00	-41.15	-286'937.69	218'677.11

2019	Solde au	Dotation	Transfert de	Utilisation	Solde au
	01.01.2019	2019	fonds internes	2019	31.12.2019
	Frs	Frs	2'019.00	Frs	Frs
Capital de l'organisation					
Capital libre (résultats cumulés)	40'141.43	-	-	-	40'141.43
Résultat exercice		-9'630.45	-	-	-9'630.45
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	40'141.43	-9'630.45	-	0	30'510.98

Moyens provenant du capital des fonds					
Fonds FORMATION Pairs aidants	41.45	-	-		41.45
Fonds Collège de Rétablissement	416'281.50	125'000.00	-	-220'666.70	320'614.80
Capital des fonds affectés	416'322.95	125'000.00	-	-220'666.70	320'656.25

18. Annexe selon l'article 959c CO :

	2020	2019
	Frs	Frs
Montants des cautionnements, obligations de garanties non portées au bilan et constitution de gages en faveur de tiers	NÉANT	NÉANT
Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les engagements de l'association, ainsi que les actifs sous réserve de propriété	8'821.40	8'820.50
Engagement de leasing	NÉANT	NÉANT
Prestations à titre gratuit	NÉANT	NÉANT